

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 mars 2018

---

**SIMPLIFICATION ET ENCADREMENT DU RÉGIME D'OUVERTURE DES  
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS HORS CONTRAT - (N° 774)**

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 21

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

À la dernière phrase de l'article L. 442-1 du code de l'éducation, les mots : « ou de croyances » sont remplacés par les mots : « , de croyances ou de sexe ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Beaucoup trop d'établissements s'ouvrent avec la perspective de ne pas accueillir de façon indifférenciée des élèves filles et des élèves garçons.

Cette discrimination et cette sélection non mixte est aussi grave que de refuser d'accueillir des élèves ayant telle ou telle origine, telle ou telle croyance.

Certains de ces établissements s'appuient sur des études essentialistes archaïques qui soutiennent que la pédagogie adaptée au cerveau masculin « doit mettre l'accent sur des signaux visuels clairs et simples, la voix du professeur doit être sonore et son attitude calme, les garçons ont besoin de concret, de rencontres avec le réel, de sorties de découverte... » (Abigail Norfleet James, Teaching the male brain - How Boys Think, Feel, and Learn in School Corwin Press, 2007 – Ouvrage sur lequel s'appuient des établissements en France, notamment le Collège Hautefeuille à Courbevoie.)

Cette description est peu flatteuse pour les élèves masculins qui sont tout aussi capables d'entendre une voix féminine, de se concentrer et d'appréhender des phénomènes complexes que leurs congénères féminines. C'est aussi révélateur, en creux, de ce que doit, selon ces établissements, être la pédagogie à destination des élèves filles : elles n'auraient pas besoin d'avoir des enseignements

basés sur l'empirique et la découverte sensible, sur l'expérience et la pratique physique par exemple.

Il nous semble qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, alors que le Président de la République déclarait en novembre dernier qu'il fallait éradiquer les violences faites aux femmes via un grand plan d'urgence, ce genre de pédagogie ne devrait plus exister.